



LE MOT DU MAIRE

Je me dois de réparer une omission. En effet, dans les journaux précédents nous avons oublié dans l'agenda de vous informer sur la représentation théâtrale de nos acteurs en herbe. Elle se déroulera le 29 juin à 15h30 pour les enfants, suivie d'une comédie de G. Feydeau à 17h présentée par sept acteurs tous Dampierrois. L'entrée y est gratuite, venez nombreux les applaudir.

Toujours à propos des animations et même si l'été n'est pas passé, nous pensons déjà à la rentrée. Nous aimerions reconduire une animation qui avait beaucoup plu il y a quelques années : LES TALENTS DAMPIERROIS. Ainsi si vous avez des talents, quelque soit le thème : couture peinture, bijoux, pâte à sel, légos, figurines... travail du bois, travail des vinyes, travail de métaux ou toute autre compétence que nous n'imaginons même pas, contactez la Mairie au 02 38 29 53 00, nous reprendrons contact avec vous.

Serge MERCADIÉ,

Maire de Dampierre-en-Burly.



**PS : PENSEZ A VOUS INSCRIRE
POUR INTERBOURG**



A VOS AGENDAS

SAMEDI 28 JUIN 14H/18H

Espace culturel/piste d'athlétisme

KERMESSE

Org : Mairie

SAMEDI 28 JUIN 15H30

Espace culturel/théâtre de verdure

**INTER'BOURG DAMPIERRE/
OUZOUEUR**

Org : Mairie

SAMEDI 28 JUIN 19H/MINUIT

Espace culturel/piste d'athlétisme

FESTIVAL D'UN SOIR

ORG : MAIRIE

DIMANCHE 29 JUIN

Espace culturel

THÉÂTRE

15h30 les enfants

17h les adultes

Org : mairie

Mairie - 14, rue Nationale
45570 Dampierre-en-Burly

☎ **02 38 29 53 00**

✉ accueil@dampierre-en-burly.fr

🌐 www.dampierre-en-burly.fr

Directeur de la publication : Serge MERCADIÉ

Création graphique : www.lets-com.fr - 09 84 22 55 86

Impression : Imprimerie Centrale.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 5 JUIN



- **AUTORISATIONS DE DEPOTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE** : Grange - Padel - cabinet médical.
- **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES VESTIAIRES DU BMX** : pour le gros œuvre à l'entreprise Charpentier de Bellegarde pour un montant de 49539€ TTC et pour les containers à l'entreprise CK Conteneur des Bordes pour un montant de 125036€ TTC.
- **CONCLUSION D'UN CONTRAT AVEC MOULINET NATURE SERVICES** pour la création de renforts sur la clôture des Guérets pour un montant de 4787€.
- **CONCLUSION DE DEUX CONTRATS DE MAÎTRISE D'OEUVRE AVEC LA SOCIÉTÉ INCA**, pour la création d'une piste cyclable rue du Val (prolongement de l'existant) pour un montant de 38900€ HT et pour l'aménagement de l'Allée des Meuniers pour un montant de 33 500 € HT.
- **CONCLUSION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE** pour le matériel de cinéma pour un montant de 1460€ HT.
- **CONCLUSION D'UN CONTRAT AVEC LA SARL DEMARGER AURELIEN** pour un montant de 16 467€ HT pour la réfection de la passerelle située à l'aval de l'étang du Bourg.
- **DIVERSES AUTORISATIONS** de dépôt de permis de construire.
- **ATTRIBUTION D'UN BON D'ACHAT DE 100 EUROS** pour les foyers Dampierrois.



PROGRAMME DES CÉRÉMONIES ET ANIMATIONS DE LA JOURNÉE

- ★ **9H30 CÉRÉMONIE COMMEMORATIVE**
> Départ salle polyvalente
- 10H00 VIN D'HONNEUR**
- 15H00 JEUX DU 14 JUILLET**
> Parking de l'étang
> Départ à 15H00
> Pêche à la ligne revisitée pour les petits
- 19H30 SOIRÉE CHAMPÊTRE - THÉÂTRE DE VERDURE**
> Apéritif dînatoire offert par la municipalité aux Dampierrois et Dampierroises
- 22H30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX**
- 23H15 FEU D'ARTIFICE**
- 23H40 SOIRÉE DANSANTE ETANG DU BOURG**



COMMUNAUTE DE COMMUNES

RAPPEL POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS : UN SYSTÈME D'AIDE AUX ENTREPRISES ET COMMERÇANTS. PERMET D'OBTENIR UNE AIDE PROPORTIONNELLE À LA DÉPENSE DANS LA LIMITE DE 5 000€ - RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE.

Prochain conseil communautaire, le 15 juillet à 18h30

L'AGENDA DE LA SAISON CULTURELLE EST DÉSDORMAIS DISPONIBLE.

Du 29 juin au 3 août les concerts de l'Oratoire sur réservation 02 38 36 23 70

DIVERS

- **NOUVELLE ENSEIGNE A DAMPIERRE** : « Les Ateliers de Clochette » Céline qui propose déjà deux fois par mois avec Dampierre Loisirs, des ateliers d'Art Floral, a décidé d'en faire son activité principale. N'hésitez pas pour vos fêtes et cérémonies en intérieur ou en extérieur, à la contacter.
> **Contact** : lesateliersdeclochette@gmail.com
ou 07 71 76 01 31

- **LA GRANDE PASSERELLE DE L'ETANG DU BOURG EST TERMINEE.**

Les amoureux des promenades pourront admirer l'excellent travail réalisé par D. Rat.

SAMEDI 28 JUIN : INTER'BOURG - « LA REVANCHE DE 2023 »

Dans le cadre du festival d'un jour/d'un soir, la municipalité a décidé d'y ajouter une rencontre entre nos deux villages. Des épreuves physiques et culturelles où la principale qualité requise est la bonne humeur, même si une petite dose de mauvaise foi peut pimenter les épreuves (course de garçons de café - jeux d'eau - tir à la corde - ventre qui glisse - quiz...).

Vous avez plus de 16 ans, vous souhaitez y participer, appelez Matilin au 06 59 87 31 29. Sinon venez encourager vos couleurs tout en déambulant dans les stands de la kermesse.

14 JUILLET : Comme chaque année des jeux seront organisés dans l'après-midi. Cette année ils auront lieu dans le bois au bord de l'étang, les élus chargés de l'organisation, ONT DÉCIDÉ D'OFFRIR DES LOTS AUX PARTICIPANTS. À CET EFFET, ILS SOUHAITERAIENT QU'UN MAXIMUM D'ENFANTS S'INSCRIVENT AVANT LE 27 JUIN.

> Pour cela, appelez Sophie au 06 47 41 26 43
ou Annie au 06 16 66 68 88

- **LE JURY DES MAISONS FLEURIES** passera les 30 juin et 1^{er} juillet.

LOISIRS & SCOLAIRES

SCOLAIRES : on parle déjà de la rentrée - pour le collège et le lycée, les frais de dossier pour le transport sont pris en charge par la mairie comme les années précédentes.

ASSOCIATIONS

- **USD** : après une première expérience riche en émotions où L'US Dampierre a accueilli des enfants de l'IME de Nevoy pour organiser une séance de Football adapté, le club, la mairie et l'IME de Nevoy ont signé une convention permettant l'inclusion de jeunes à l'occasion de séances d'entraînement permettant de favoriser la mixité, de créer du lien social et de rappeler que le football doit être un vecteur d'inclusion et de partage. Merci à l'équipe de l'IME et BRAVO aux dirigeants et éducateurs du club pour cette belle initiative.

ETAT CIVIL

MARIAGE :



Thuillier Coralie
et Zabelski Rémy,
le 21 juin

NAISSANCE :



Norah Pécile,
le 9 juin